



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-de-projets-risques-industriels-icpe-f-h>

Chef de projets Risques Industriels ICPE F/H

Qualifications

 VOTRE PROFIL

Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Master en Environnement, vous justifiez d'une **expérience confirmée**, acquise idéalement en bureau d'études.

- Vous maîtrisez les méthodes et la réglementation liées aux risques industriels, vous êtes reconnu(e) pour vos capacités rédactionnelles et vous disposez d'une solide culture QSE.
- Vous maîtrisez les études de danger, les études de risques sanitaires et possédez de solides connaissances dans le domaine de l'air/santé/odeur.
- Une expérience en développement durable serait un plus.
- Votre expérience managériale vous permettra d'encadrer fonctionnellement une équipe projet.
- Curieux(se), autonome et rigoureux(se), vous appréciez le travail en équipe. Vous savez prendre des initiatives et vous mobiliser rapidement.
- Votre organisation et votre sens fort du service client et du résultat seront les garants de votre réussite.

Un bon niveau en anglais est requis (B2-C1) et des déplacements sont à prévoir.

Le déclic pour nous rejoindre

- **Un impact concret** : participez à des projets qui ont un réel impact sur la préservation de la biodiversité et la transition écologique.
- **Des valeurs fortes** : intégrez une entreprise où la RSE n'est pas qu'un slogan, mais une véritable boussole guidant nos actions.
- **Ensemble, propriétaires de notre avenir** : rejoignez une entreprise indépendante où votre engagement contribue directement à notre croissance et à votre propre réussite. Chez TAUW, nous sommes fiers d'être détenus à 100 % par nos collaborateurs !
- **Un développement professionnel continu** : évoluez au sein d'une

Organisme employeur
TAUW France

Type de poste
Temps plein

Secteur
INGÉNIERIE, ÉTUDES
TECHNIQUES

Lieu du poste
69387, LYON 07, LYON, France

Date de publication
29 septembre 2025 à 09:04

Valide jusqu'au
29.10.2025

équipe d'experts passionnés, avec des opportunités de développement technique et de partage de connaissances.

- **Un cadre de travail épanouissant** : bénéficiez de 20 jours de RTT par an (en moyenne), d'une mutuelle prise en charge à 60%, de tickets restaurant, d'un PEE, de la prise en charge de 50% de vos abonnements de transports en commun.
- **Flexibilité et confiance** : télétravaillez jusqu'à 8 jours par mois selon notre accord d'entreprise, dans un cadre de travail basé sur un forfait de 206 jours.</p>